



UN 1 ER MAI MASSIF POUR GAGNER !

Depuis plus de trois mois, le rejet de la réforme régressive des retraites ne faiblit pas et se maintient à des niveaux exceptionnels. En promulguant la loi, le Président de la République confirme son mépris à la fois envers les organisations syndicales et de jeunesse et l'ensemble de la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni. Il est le seul responsable d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Durant douze journées de manifestations puissantes et de grèves interprofessionnelles, de multiples mobilisations territoriales et professionnelles, l'intersyndicale, dans une unité sans faille, a mis en mouvement des millions de travailleurs, de privés d'emploi, jeunes et de retraités.

Le vol de deux années de vie n'est pas acceptable ! La loi doit être abrogée ou ne pas être appliquée.

A cet enjeu indépassable des retraites s'ajoutent des préoccupations essentielles, notamment la question du pouvoir d'achat et des salaires et celle sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A l'inverse de la logique du recul d'âge de la retraite portée par le gouvernement, l'augmentation des salaires et des mesures ambitieuses sur l'égalité salariale femmes hommes sont des leviers essentiels pour financer les retraites. Cette augmentation est d'autant plus urgente et indispensable dans le contexte actuel d'inflation galopante.

Les agents de la Fonction publique subissent une situation extrêmement dégradée dans laquelle le quasi-gel de la valeur du point depuis plus de dix ans joue un rôle majeur et néfaste. La revalorisation de 3,5 % du point d'indice du 1er juillet 2022, excluant les primes et indemnités, est largement insuffisante pour compenser les pertes de pouvoir d'achat intervenues et qui s'accroissent. Du fait de la revalorisation légale du SMIC au 1er mai, la détérioration de la grille indiciaire et des déroulements de carrière vont s'amplifier.

Nos organisations syndicales interpellent le ministre en charge de la Fonction publique et exigent des mesures générales importantes, pour tous les fonctionnaires comme pour tous les non-titulaires applicable dès le 1er mai.

Les organisations syndicales Cfdt, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires et UNSA de la Fonction publique appellent tous les personnels des trois versants de la Fonction publique à participer massivement au 1er mai 2023 et à se joindre, le plus nombreux possible, aux manifestations organisées ce jour-là sur tout le territoire.

NON A LA RETRAITE A 64 ANS !

NON A L'ACCELERATION DE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION !

OUI AUX AUGMENTATIONS DE SALAIRE !

Paris le 26 avril 2023